

Les citoyens sont au cœur de nos décisions et de nos actions !

BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN 2021

Dates importantes :

Dépôt des projets : du 30 septembre au 16 novembre 2020

Analyse et sélection des projets : du 23 novembre au 4 décembre 2020

Annnonce du ou des projets retenus : janvier 2021

Réalisation du ou des projets retenus : 2021

Inauguration du ou des projets retenus : lors des célébrations du 50^e anniversaire

L'objectif de ce processus est d'encourager la participation des citoyens de Mirabel dans le processus de planification budgétaire. Les personnes intéressées peuvent déposer un projet de budget participatif citoyen dans le volet jeunesse ou le volet collectif. Les personnes participantes doivent obligatoirement prendre part au processus à titre personnel, comme simple citoyennes de la Ville de Mirabel. Aucune corporation ou association de loisirs ne peut être associée à un projet de quelque façon que ce soit, car la finalité du budget participatif citoyen est de susciter la créativité et la participation citoyenne.

Qui peut déposer un projet ?

- Volet jeunesse : Les jeunes citoyens de Mirabel de moins de 18 ans inclusivement peuvent s'engager dans le processus pour déposer un projet dans le volet jeunesse.
- Volet collectif : Tout citoyen de Mirabel de 18 ans et plus peut s'engager dans le processus pour déposer un projet dans le volet collectif.

Les personnes participantes doivent obligatoirement prendre part au processus à titre personnel, comme simple citoyennes de la Ville de Mirabel. Aucune corporation ou association de loisirs ne peut être associée à un projet de quelque façon que ce soit, car la finalité du budget participatif citoyen est de susciter la créativité et la participation citoyenne.

Quand peut-on déposer des projets ?

À partir du 30 septembre jusqu'au 16 novembre 2020.

Comment peut-on participer ?

- Présenter votre projet à l'aide du *formulaire* prescrit au plus tard le 16 novembre 2020;
- Le *formulaire* prescrit est disponible sur le site internet de la Ville de Mirabel à l'adresse www.mirabel.ca. Vous pouvez aussi vous procurer une copie papier du *formulaire* prescrit à la réception de l'hôtel de Ville de Mirabel ou dans l'une de ses bibliothèques publiques;
- Une fois complété, le *formulaire* prescrit peut nous être retourné par courriel à l'adresse suivante : a.st-pierre@mirabel.ca ou déposé à la réception de l'hôtel de Ville.

Quels sont les critères d'admissibilité des projets ?

Un projet est admis au budget participatif citoyen seulement si :

- Il est soumis à l'aide du *formulaire prescrit* à cet effet avant la fin de la période de dépôt des projets;
- Il est réalisable durant l'année 2021.

Sélection du ou des projets

Le conseil municipal se réserve le droit de retenir un ou plusieurs des projets présentés, tout en respectant minimalement les enveloppes budgétaires allouées aux volets jeunesse et collectif.



*Accueillante, dynamique et diversifiée, Mirabel se démarque par son milieu de vie de qualité où la cohabitation, le développement durable et **les services aux citoyens sont au cœur de nos décisions et de nos actions.***

Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3
Téléphone : (450) 475-8653



Budget participatif 2021 Soumission d'un projet

INSCRIVEZ VOTRE PROJET

Du 30 septembre au 16 novembre 2020

Artisan du projet

Nom : Téléphone :
Courriel :
Adresse : **Mirabel (Québec)** Code Postal :

Je reconnais être âgé de 18 ans et plus pour les fins du dépôt du projet à volet collectif

Je reconnais être âgé de moins de 18 ans pour les fins du dépôt du projet à volet jeunesse

Volet collectif

Volet jeunesse

La Ville se réserve le droit de modifier les textes pour une présentation plus uniforme et équitable des projets à présenter.

Nom du projet :

Description du projet (Maximum 80 mots) :

Raisons ou avantages du projet pour la communauté (Maximum 300 mots) :

INSCRIVEZ VOTRE PROJET

Du 30 septembre au 16 novembre 2020

Volet collectif (suite)

Volet jeunesse (suite)

La Ville se réserve le droit de modifier les textes pour une présentation plus uniforme et équitable des projets à présenter.

Raisons ou avantages du projet pour la communauté (Maximum 300 mots) (suite) :

Lieux publics envisagés pour la réalisation du projet :

Motif pour ce choix :

Estimation du coût associé à la réalisation du projet :

Je joins à ce formulaire des documents complémentaires (Photos ou images, lettre de partenariat, description plus détaillée du projet, etc.)

Signature

J'ai lu les critères d'admissibilité établis pour la présentation d'un projet.

Date :

Signature : _____